

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 86/AT/DAL/2018 (RELANCE)

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N° 56/AT/DAL/2018 portant sur **LE RENOUELEMENT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (HARDWARE ET SOFTWARE) DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM**; a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro **86/AT/DAL/2018** (relance) pour :
LE RENOUELEMENT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (HARDWARE ET SOFTWARE) DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
DEPARTEMENT ELABORATION DE CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Deux Mille Dinars Algérien (2000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars N°001 00648 0300 000001/42.

Les offres doivent être composées :

- 1 - D'une offre technique** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** »
- 2 - D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 86/AT/DAL/ 2018
LE RENOUELEMENT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (HARDWARE ET SOFTWARE)
DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Trente (30) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

